



RÉSEAU PATRIMOINES  
Association pour le patrimoine naturel  
et culturel du canton de Vaud  
Case postale 5273 - 1002 Lausanne  
www.reseaupatrimoines.ch

## **Réseau PatrimoineS** **Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud**

### **Assemblée générale du 25 juin 2013, 19h.00** **Buffet de la Gare, Salle des vigneronS**

*Assemblée ouverte à 19h.10*

#### **1.- Mots de bienvenue et communications du président**

M. Gilbert Coutaz, président, ouvre la 16<sup>e</sup> assemblée générale de l'association. Après l'assemblée constitutive du 28 avril 1998, cette assemblée marque le 15 ans de la société. A une exception près, lors du 10<sup>e</sup> anniversaire, en 2008, l'assemblée générale a toujours été tenue dans cette salle, devenue salle fétiche, dont l'avenir demeure incertain.

Comme à l'accoutumée, le programme de la soirée se déroule en deux temps : la partie statutaire et la partie scientifique. La conférencière invitée est Mme Catherine Strehler Perrin, conservatrice cantonale vaudoise de la nature, qui vient d'être nommée cheffe de la Division biodiversité et paysage, à la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud.

Parallèlement à l'envoi postal, toutes les pièces utiles au déroulement de l'assemblée générale ont été mises sur le site Internet de l'association, ainsi que le programme de la sortie du 29 juin, dans la région d'Onnens et de Concise. Le formulaire d'inscription peut encore être rempli par les membres intéressés.

La feuille des présences annonce 19 personnes. La convocation s'est faite selon les termes des statuts. Concernant l'ordre du jour, le président n'a reçu aucune demande écrite de la part de membres.

Quelques membres collectifs et individuels prient d'excuser leur absence :

La Municipalité de Moudon, la Fondation de Romainmôtier, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, Mme Marie-France Meylan Krause, directrice du Site et Musée romain d'Avenches; Mme Pascale et M. Jean-Marc Bonnard Yersin, directeurs du Musée suisse de l'appareil photographiques, M. Valerio Notari, vérificateur suppléant aux comptes, M. Dave Lüthi, membre du comité, Professeur assistant, Section d'histoire de l'art, Université de Lausanne, la Municipalité d'Oron, M. Bernard Apothéloz, ancien délégué à la protection du patrimoine bâti, Ville de Lausanne, Mmes Ariane Devanthéry et Caroline de Watteville, membres du comité, Mmes Catherine Saugy et Nadia Roch.

Le président salue en particulier la présence de Mme Nicole Graber, architecte-paysagiste, vice-présidente du Comité centre de Pro Natura Vaud.

M. Gilbert Coutaz souhaite dédier cette assemblée générale à la mémoire de Mme Elisabeth Hufschmid-Bruggmann, trésorière de la société entre 2008 et 2012, décédée le 9 avril dernier, alors qu'elle venait de prendre sa retraite de bibliothécaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, et d'être grand-mère pour la première fois. Quelques instants de silence sont demandés en pensée envers notre ancienne collègue du comité.

## **2.- Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 25 juin 2013 et du procès-verbal de la 15<sup>e</sup> assemblée générale du 8 mai 2012**

L'ordre du jour est approuvé, avec un aménagement du point 7, s'agissant du remplacement d'un vérificateur aux comptes démissionnaire.

Pour rappel, lors de l'assemblée générale du 8 mai 2012, le programme éditorial de l'association a été évoqué ; il est constitué de 4 numéros des *Documents* à paraître, entre 2012 et 2014, et l'auditoire a entendu l'exposé de Raphaël Aubert, qui avait parlé, en compagnie d'Ana Vulic, de l'œuvre de son père, le graveur Pierre Aubert, et de la Fondation Les Mollards-les-Aubert, maison dans laquelle l'artiste a vécu.

Le pv de l'AG du 8 mai 2012 est adopté.

## **3.- Rapport du président pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2012 au 31 mai 2013**

Comme durant l'exercice 2011-2012, le comité a siégé à quatre reprises, à savoir le 26 juin et le 31 octobre 2012, les 6 mars et 15 mai 2013.

Le principal objet qui a occupé les membres du comité concerne la parution des 4 numéros planifiés des *Documents* entre 2012 et 2014 :

2012 : patrimoine numérique, numérisation du patrimoine (n°13), déjà paru

2013-2014 : deux numéros : patrimoine naturel vivant, le paysage et patrimoine du sous-sol (n°14 et 15)

2014 : collections privées-collections publiques (n°16)

Chaque numéro est placé sous la responsabilité d'un ou de plusieurs membres du comité :

Le No 13 sur le patrimoine numérique - numérisation du patrimoine a paru lors des 4<sup>es</sup> Rencontres des patrimoines, qui ont eu lieu le 30 novembre 2012 sur le site de l'Université de Lausanne. La manifestation s'est déroulée devant un auditoire d'une septantaine de participants sur la journée, une fréquentation jugée quelque peu décevante. Les actes du colloque sont désormais en ligne, sur le site de l'association, et constituent un complément bienvenu à la publication No 13 des *Documents*. Celle-ci a vu la ligne graphique des *Documents* se renouveler, avec un ajout important de l'illustration en couleurs et une mise en page également servie par la couleur. Le comité souhaite donner une nouvelle visibilité à ses publications. Tous les sommaires des *Documents* figurent en ligne et l'indexation de tous les articles parus dans les *Documents* a été faite jusqu'au No 11.

Un deuxième objet a retenu l'attention du Comité : l'encaissement des cotisations. Les rappels et le contact direct avec les retardataires ont permis de limiter les effets des retards dans les entrées des cotisations. Il est apparu au comité que la bonne gestion de l'Association passait par l'application stricte de ses statuts. Il ne peut pas décemment réclamer des aides financières, si les encaissements de toutes les cotisations ne sont pas assurés.

A ce jour, la société compte 238 membres dont 102 membres collectifs et 136 membres individuels, 2 membres individuels ont été radiés pour non paiement des cotisations, l'arrivée de 6 nouveaux membres est enregistrée. Il s'agit de :

- Madame Nadia Roch
- Madame Sophie Chanel
- Monsieur Michel Rizzo Salomon
- Monsieur François Felber
- Madame Myriam Krieg
- Monsieur Calisto Acacio

Deux dossiers ont préoccupé le comité, à des titres divers : l'inscription dans l'ordre du jour du Grand Conseil de la loi très attendue sur le patrimoine mobilier et immatériel, en chantier depuis octobre 2004, et qui est appelée à constituer le fondement légal des missions des Musées cantonaux, de la Bibliothèque cantonale et universitaire, et des Archives cantonales vaudoises. La LPMI est présentée simultanément avec la loi sur la vie culturelle et la création artistique, inscrivant la politique culturelle du canton dans un principe de partenariat avec les communes.

L'autre objet concerne le projet de suppression des subventions fédérales en matière de protection des biens culturels. D'abord présentée comme une des mesures d'allègement des finances fédérales, la mesure fait partie désormais de la révision de la loi fédérale de la protection des biens culturels. Le comité est intervenu par une lettre du 13 février 2013 auprès de la Commission des finances des Chambres fédérales et des secrétariats du Conseil national et du Conseil des Etats, avec copie aux conseillers nationaux et conseillers aux Etats vaudois. La Commission fédérales des finances a voté largement contre cette mesure. Le report possible de tâches fédérales sur les cantons n'est pas écarté pour autant, et fait partie des atteintes portées par les budgets fédéraux depuis plusieurs années aux objets patrimoniaux.

#### **4. Rapport du trésorier : présentation des comptes 2012**

M. Nicolas Isoz, trésorier, présente le point 4 de l'ordre du jour. Celui-ci a repris le poste de la trésorerie au début de l'année 2012, en remplacement de Mme Hufschmid.

Pour 2012 : les produits s'élèvent à 11'543,04.- et les charges à 15'464,95.-. Ce déficit est dû au fait que les cotisations ne couvrent pas les coûts d'édition du *Documents* n°13. Par contre, en 2011, un don de la Loterie romande de CHF 20'000.- a été encaissé pour les 4 numéros à venir, ce qui fait que le capital au 31.12.2012 est de CHF 36'711,96.- indiquant que les finances sont saines. L'impression du n°13 a coûté un peu plus du double que celle du n°12. Son prix de vente a ainsi été revu à la hausse et les frais de port ont été facturés aux acheteurs, ceux-ci ayant été sensiblement augmentés par la Poste, de même que d'autres frais postaux. Les Rencontres du Patrimoine en novembre 2012 n'ont coûté que 464,60.-, les salles et les diverses prestations ayant été généreusement offertes.

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Mme Anne Schranz et M. Christophe Blaser ont contrôlé les comptes 2012 et vérifié leur bonne tenue. Leur rapport est lu par Mme Schranz.

#### **6. Discussion et adoption des points 3,4 et 5 par l'assemblée générale**

Le rapport d'activité du comité est accepté, de même que celui des comptes, avec remerciements au trésorier.

Le rapport des vérificateurs des comptes est accepté par l'assemblée qui leur en donne décharge, par acclamation, avec remerciements pour le travail effectué.

## **7. Comité 2012-2014 : démission d'un membre non repourvue et remplacement d'un vérificateur aux comptes démissionnaire**

Pour rappel : l'année dernière Mme Elisabeth Hufschmid, entrée au comité le 14 mai 2008, a été remplacée par Mme Ariane Devanthery.

Absent tout au long de l'exercice en raison de la surcharge de travail, M. Dave Lüthi, a présenté sa démission du comité par lettre du 7 mai 2013.

Retenu par un colloque en Allemagne, M. Dave Lüthi n'est pas présent ce jour. Personnalité de la recherche dynamique, il vient d'être nommé à la Commission fédérale des Monuments historiques, M. Dave Lüthi est professeur assistant à la Section d'histoire de l'art. Il est félicité pour sa brillante nomination et le remerciements pour l'activité déployée au sein de notre comité. M. Lüthi s'était chargé de conduire le No 12 des *Documents* paru en mai 2011 et riche de 72 pages.

Lors du renouvellement du comité pour la période 2010-2014, plusieurs membres dont le président se sont présentés pour un dernier mandat. Face à l'échéance des élections générales de l'an prochain, et pour laisser les mains libres au futur comité, le comité actuel a jugé plus utile de ne pas remplacer M. Lüthi pour l'année à venir. L'assemblée n'émet pas d'objection à cette manière de procéder. Aucune candidature spontanée ne se propose dans l'assemblée pour le renouvellement du comité.

M. Christophe Blaser, vérificateur des comptes, part à l'étranger et annonce sa démission pour l'exercice à venir. M. Notari est nommé vérificateur à sa place. Sur proposition de l'assemblée, Mme Joëlle Magnin-Gonze, conservatrice responsable de la bibliothèque aux Musée et jardins botaniques cantonaux, est élue, par acclamation, vérificatrice suppléante aux comptes.

## **8.- Activités 2013-2014**

L'essentiel des travaux du comité pour l'année à venir sera voué à la publication des 3 prochains numéros des *Documents*. Les financements escomptés devront être rentrés pour garantir à notre association des finances favorables et qui laisseront une bonne marge de manœuvre aux activités futures.

Le comité devra également préparer la transition harmonieuse et solide au sein du comité pour l'année 2014 à 2018.

## **9.- Divers et questions individuelles**

Il n'y a pas de questions individuelles.

Le président rappelle notre sortie du 29 juin 2012, dans la région Onnens-Concise.

Une personne de l'assemblée annonce la création d'une association pour « Sauver le Mormont » émanant d'habitants de la région et de naturalistes.

Mme Christiane Beetschen annonce que la Maison de la Coudre aura pour siège une nouvelle association romande liée aux métiers du patrimoine bâti, initiée par Daniel Glauser, et dont le président est M. Olivier Rapin. Des activités et des cours sur ce thème se tiendront en ce lieu.

*L'assemblée ordinaire est levée à 19h.50.*

## **Partie scientifique :**

*Elle débute à 20h.15.*

M. Ciardo présente la conférencière, Mme Catherine Strehler Perrin. Celle-ci a été nommée à la tête de la division biodiversité et paysage (DGE-BIODIV) au sein de la Direction générale de l'environnement (DGE). Cette nouvelle entité regroupe les missions assurées jusqu'à présent par les Conservations de la faune, de la pêche et de la nature.

La division biodiversité et paysage a vu le jour dans le cadre de la création, au début de l'année, de la Direction générale de l'environnement. En fonctions depuis le 1er juin, Mme Strehler Perrin s'attachera à l'organisation de la nouvelle division et à la coordination de ses domaines d'action. En parallèle, elle s'attellera, en partenariat avec les autres acteurs concernés, à la mise en place des outils, mesures d'incitations et projets à même d'assurer la mise en oeuvre du réseau écologique cantonal et la promotion de la biodiversité sur le territoire vaudois.

L'implication de la division biodiversité et paysage dans de nombreux dossiers liés aux thématiques faune, pêche et nature fera de Mme Strehler Perrin une interlocutrice privilégiée pour les différents acteurs concernés, communes et associations notamment.

Le titre de la conférence du jour est « Le patrimoine naturel vaudois, un bien commun de valeur ». L'introduction de Mme Strehler Perrin aborde des questions d'inventaire, de définition et de terminologie (patrimoine naturel vs biodiversité). Elle évoque aussi l'impact de l'usage de ces termes pour la communication vers le public, dans un domaine scientifique encore peu connu. Dans un deuxième temps, la conférencière parle de la perte massive de biodiversité en Suisse au cours de ces trente dernières années, puis de la gestion des prairies sèches, 3000 ha dans le canton de Vaud, qui sont classées d'importance nationale. Cette présentation prépare notre sortie dans la Chassagne d'Onnens en la plaçant dans un contexte plus large, notamment le plan d'action décidé par la Confédération depuis 2012 (touchant 6% du territoire suisse). Cette deuxième partie de l'exposé traite du cadre légal et administratif de l'action, mais aussi de la gestion tout à fait pratique de ce type de site protégé, 343 objets dans le canton, un vrai défi qui occupe activement le Service.

Cette conférence passionnante annonce également le prochain n° des *Documents* sur le patrimoine naturel et le paysage.

Une discussion nourrie suit l'exposé, avec de nombreuses questions de l'auditoire.

*La séance est levée à 21h.45.*

Rédaction du procès-verbal : Catherine Schmutz, Lausanne, le 9 juillet 2013